



Pour rappel, depuis la loi de transformation de la Fonction Publique, il n'existe plus de Commission Administrative Paritaire concernant les actes de gestion. En conséquence, il n'y a plus de CAP pour les 1ères affectations des inspecteurs stagiaires (IS).

Une réunion d'information a cependant été organisée sur la matinée du 27 octobre, pour l'ensemble des 1ères affectations.

La réunion était dirigée par la chef du nouveau bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et A, Mme Stéphanie Dachary-Mleneck. Elle a précisé que seuls les dossiers d'IS ayant des situations individuelles particulières pouvaient être évoqués.

Avant la présentation du mouvement, nous avons pu nous exprimer.

□ La CGT a demandé que soit communiquée la volumétrie des postes proposés par direction aux IS. La réponse fut ferme et définitive : NON.

La Direction Générale (DG) argue qu'elle n'est pas connue assez finement au 1er septembre. Les chiffres définitifs sont fixés plus tard, après des échanges en bilatérales avec les DD/DRFIP et prise en compte des demandes de sélection IDIV à titre personnel.

□ Pour la CGT, il est inconcevable que la volumétrie ne soit pas arrêtée au 1er septembre. Le nombre d'inspecteurs stagiaires, ainsi que les mutations des titulaires, étant connus depuis longtemps.

□ La CGT a interpellé la DG sur la nouveauté de cette année : la possibilité pour les IS de candidater sur des postes au choix (PAC) lorsque ces derniers sont réputés vacants au 1er septembre 2022, postes fléchés services centraux, Directions Nationales Spécialisées et certaines Dircofi exception faite de la DIRCOFI Ile-De-France.

En effet, les Organisations Syndicales (OS) n'ont pas été associées à cette décision, ni même prévenues. Les OS l'ont découvert en même temps que les IS.

Dialogue social, vous avez dit Dialogue Social !

D'autre part, tous les postes offerts n'ont pas été pourvus. Cela a entraîné de la déception, voir de la frustration chez les IS.

../..

Pour la CGT, il n'en demeure pas moins que seuls ceux qui obtiennent leur premier voeu peuvent être totalement satisfaits.

La CGT Finances Publiques revendique des règles de mutation nationale avec une

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

affectation la plus fine possible : géographique sur une résidence et fonctionnelle sur une mission/structure.

Elle revendique un mouvement unique titulaires et stagiaires classés selon la règle de l'ancienneté administrative et la suppression de tous les délais de séjour.

Nous exigeons également de véritables instances paritaires sur la mobilité et les promotions, seules garantes de la transparence pour les agents sur les actes de gestion les concernant et la défense de leur dossier.

fichiers:



[Télécharger cr_reunion_rh1c_27_10_22.pdf](#) (339.99 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Infos / actions](#)

[Mobilité](#)

[CAP A](#)

- [A](#)
- [A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank